



## APPEL À PROPOSITIONS # 003/18 – FONDS D'AIDE À LA CRÉATION

<p><b>NATURE DE L'ACTIVITE</b></p>	<p>Le Fonds d'aide à la création artistique est un produit du Fonds Maaya qui a pour objectif d'améliorer les conditions de travail des artistes et acteurs culturels, à travers l'octroi d'un prêt remboursable.</p>
<p><b>CONTEXTE</b></p>	<p>Le Fonds Maaya est une des résolutions fortes du programme « <b>Une Action et une Vision pour Bâtir l'Avenir</b> », issue des recommandations du Séminaire des Acteurs Culturels pour la Relance des Activités Culturelles, qui s'est tenu en Mai 2012 à Ségou suite à la crise du Mali. Le Fonds Maaya a pour but d'aider les artistes et acteurs culturels à la création artistique, d'améliorer leurs conditions de travail en mettant à leur disposition un fonds d'appui, de crédit et de solidarité.</p>
<p><b>OBJECTIFS DU FONDS MAAYA</b></p>	<p>L'objectif du Fonds Maaya est d'aider les artistes et acteurs culturels à la création artistique, d'améliorer leurs conditions de travail en mettant à leur disposition un fonds d'appui, de crédit et de solidarité.</p> <p><b>Objectifs spécifiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aider les artistes et les acteurs culturels à la création artistique,</li> <li>• Améliorer leurs conditions de travail en mettant à leur disposition un fonds d'appui, de crédit ;</li> <li>• Renforcer les capacités dans le domaine de l'entrepreneuriat culturel à travers la formation des bénéficiaires.</li> </ul>
<p><b>RESULTATS ATTENDUS</b></p>	<p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les capacités des bénéficiaires sont renforcées en entrepreneuriat culturel ;</li> <li>• Les conditions de travaux des artistes / acteurs culturels sont améliorées ;</li> <li>• La création artistique et culturelle est stimulée à travers des crédits octroyés.</li> </ul>
<p><b>CRITERES D'ATTRIBUTION</b></p>	<p><b>Aide à la création   Prêt remboursable : Montant maximum 3 000 000 FCFA</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre artiste, acteur culturel, structure ou association artistique et culturelle ayant au moins trois ans d'expériences et résident au Mali ;</li> <li>- Avoir un local ou être membre d'une structure ou association artistique et culturelle ;</li> <li>- Avoir un statut légal;</li> <li>- Avoir un projet viable ;</li> <li>- Etre d'une bonne moralité;</li> <li>- Avoir un projet qui a un impact social ou environnemental ;</li> <li>- Posséder un apport personnel (15 %) du montant total de son projet ;</li> <li>- Posséder une garantie (œuvres ou équivalent en nature) équivalent à 50% du montant du projet (voir fiche de garantie à remplir);</li> <li>- Posséder une caution morale (voir attestation de parrainage)</li> <li>- S'engager par écrit à rembourser le prêt sur une durée de neuf (09) mois.</li> </ul>
<p><b>PUBLIC CIBLE DU FONDS MAAYA</b></p>	<p>Le projet concerne les acteurs indépendants aussi bien que les organismes professionnels qui opèrent dans les différents secteurs de la culture au Mali.</p>

<b>EVALUATION DES DOSSIERS</b>	Un comité d'attribution évaluera les projets tandis que le comité de suivi-évaluation évaluera la moralité des demandeurs et les garanties.
<b>DATES LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS</b>	<p><b>Les dossiers</b> peuvent être déposés par courrier électronique ou physiquement au Secrétariat Permanent du Réseau KYA à Ségou et à Bamako au Centre Soleil d'Afrique (voir coordonnées ci-dessous).</p> <p>La date limite de dépôt des dossiers est fixée au  <b>31 décembre 2018 (à minuit)</b></p>

## CONTACTS :

### Attaher MAÏGA

*Project Manager*

BP 39 Ségou – Mali

f : (+223) 21 32 28 90

m : (+223) 76 16 14 00

e : [info.reseaukya@gmail.com](mailto:info.reseaukya@gmail.com) / [fondsmaaya@gmail.com](mailto:fondsmaaya@gmail.com)

### Hama GORO

*Centre Soleil d'Afrique (Bamako)*

BP : 6076 Hamdallaye ACI 2000

f : (+223) 76 05 39 93

m : (+223) 20 29 00 23

e : [hamagoro@orangemali.net](mailto:hamagoro@orangemali.net)

**NB : Vous trouverez en pièce jointe les formulaires à remplir**

